

Annexe

DAEU A – Université Rennes 2

ITALIEN

I. PROGRAMME

Le programme d'italien du DAEU A prend appui sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) élaboré par le Conseil de l'Europe. Ce cadre vise à développer, chez l'élève, des compétences de communication dans les activités langagières suivantes :

- réception : compréhension de l'oral / compréhension de l'écrit
- production : expression orale en continu / expression écrite
- interaction orale

L'enseignement s'appuie sur des documents authentiques et variés (textes de presse, textes littéraires, documents iconographiques, publicités, reportages, etc.) abordant des aspects culturels, sociétaux et historiques propres à l'Italie : identités, héritages et avenir, rapport aux autres cultures, conflits etc. sont quelques-uns des thèmes susceptibles d'être abordés.

Le candidat au DAEU A doit pouvoir comprendre un document, savoir en restituer les points essentiels, mais aussi l'analyser en profondeur. A l'écrit comme à l'oral, il doit pouvoir émettre son point de vue, argumenter et organiser sa réflexion. Ses bases lexicales et grammaticales doivent être suffisantes pour lui permettre de s'exprimer simplement sur des sujets variés, tant au présent qu'au passé ou au futur.

II. ÉPREUVES

L'épreuve dure trois heures.

Le candidat se verra proposer un document inconnu, le plus souvent un texte. Il lui sera demandé dans une première partie de répondre à des questions visant à évaluer sa compréhension globale puis détaillée du document : questions ouvertes ou à choix multiples, s'appuyant sur des citations du texte. Ensuite, dans une deuxième partie, le candidat aura à traduire un extrait du document, de l'italien vers le français. Enfin, la troisième partie visera à évaluer les capacités d'expression personnelle du candidat, grâce à une ou plusieurs questions de rédaction et de réflexion, axées sur le document et les thèmes qu'il développe.

L'usage de tout dictionnaire est strictement interdit.